



HAL
open science

Le redéploiement géographique des ouvriers contemporains

Nicolas Raimbault

► **To cite this version:**

Nicolas Raimbault. Le redéploiement géographique des ouvriers contemporains. Anne Clerval; Camille Gardesse; Jean Rivière. Inégalités et rapports de pouvoir en ville. Actualité de la critique urbaine, L'ŒIL D'OR, 2023, 978-2-490437-26-9. hal-04756574

HAL Id: hal-04756574

<https://hal.science/hal-04756574v1>

Submitted on 28 Oct 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le redéploiement géographique des ouvriers contemporains

Une clef de lecture de l'invisibilisation urbaine du groupe ouvrier en l'Île-de-France

Chapitre paru dans : Gardesse, C., Clerval, A., & Rivière, J. (2023). *Inégalités et rapports de pouvoir en ville. Actualité de la critique urbaine*, L'œil d'or.

Nicolas Raimbault, UMR "Espaces et sociétés" 6590 CNRS, Nantes Université, IGARUN, nicolas.raimbault@univ-nantes.fr

Introduction

Les ouvriers n'ont pas disparu avec la désindustrialisation (Mischi *et al.*, 2013), et représentent environ 20% des actifs français (soit 6,7 millions d'ouvriers en 2015), y compris dans les grandes aires urbaines. Ils sont certes de moins en moins nombreux à travailler dans l'emblématique industrie manufacturière mais d'autres secteurs comme la construction ou la logistique rassemblent à présent des effectifs similaires à ceux de l'industrie. Avec l'importance de l'immigration et le moindre accès à la propriété résidentielle, ces mutations en termes de travail et de secteur d'activités sont au cœur des recompositions socio-économiques de ce groupe social (Beaud et Pialoux, 2012). De nombreux auteurs montrent comment la déstructuration du groupe ouvrier a conduit à son invisibilité (Beaud et Pialoux, 2012 ; Vigna 2012 ; Mischi *et al.*, 2013). La fragmentation du groupe professionnel, sous le coup du développement de la précarité, et le déclin des places fortes industrielles ont entraîné à la fois l'effacement symbolique de la classe ouvrière au sein des débats politiques et intellectuels et l'affaiblissement de la participation, de la représentation, du poids et du pouvoir des ouvriers au sein des champs politique et syndical (Mischi, 2010 ; Vigna, 2012), ce que Xavier Vigna regroupe sous la notion de « centralité ouvrière » (2007). Ce processus d'invisibilisation est particulièrement urbain (Wacquant, 2008 ; Garnier, 2015) : toujours nombreux, les ouvriers n'ont pas disparu quantitativement des grandes aires urbaines mais leur présence est de plus en plus ténue au sein des espaces centraux et publics et, bien sûr, au sein des gouvernements urbains. L'invisibilisation urbaine des ouvriers ne se limite donc pas au déclin du pouvoir de ce groupe social. Elle procède plus généralement de leur progressive disparition, à la fois physique, politique et symbolique, des principales centralités urbaines.

Les théories de la ville globale et de la métropolisation (Sassen, 1991¹ ; Veltz, 2005) ou encore de la gouvernance métropolitaine et urbaine (Le Galès, 2011) ne permettent pas de penser la permanence des ouvriers et surtout les transformations de ce groupe social. Si les analyses des ségrégations urbaines (Préteceille, 2006) et des espaces populaires (Rosa Bonheur, 2019) sont très précieuses pour souligner l'accumulation des inégalités subies par les classes populaires, elles ne documentent pas précisément les recompositions du groupe ouvrier au sein des classes populaires.

Or, ces recompositions sont éminemment spatiales. Elles renouvellent leurs lieux de résidence et de travail en raison des processus de ségrégation urbaine, de périurbanisation et de spécialisation des espaces de travail (Mischi *et al.*, 2013). Les géographies ouvrières contemporaines semblent s'opposer à la relative cohérence sociale et spatiale des banlieues industrielles propres à la période fordiste. Ces dernières contribuaient en effet à la centralité ouvrière : les usines constituaient les principaux lieux politiques de la contestation du modèle taylorien de l'organisation du travail (Vigna, 2007). Les banlieues industrielles, concentrant habitats et emplois ouvriers, associaient ouvriers et communisme

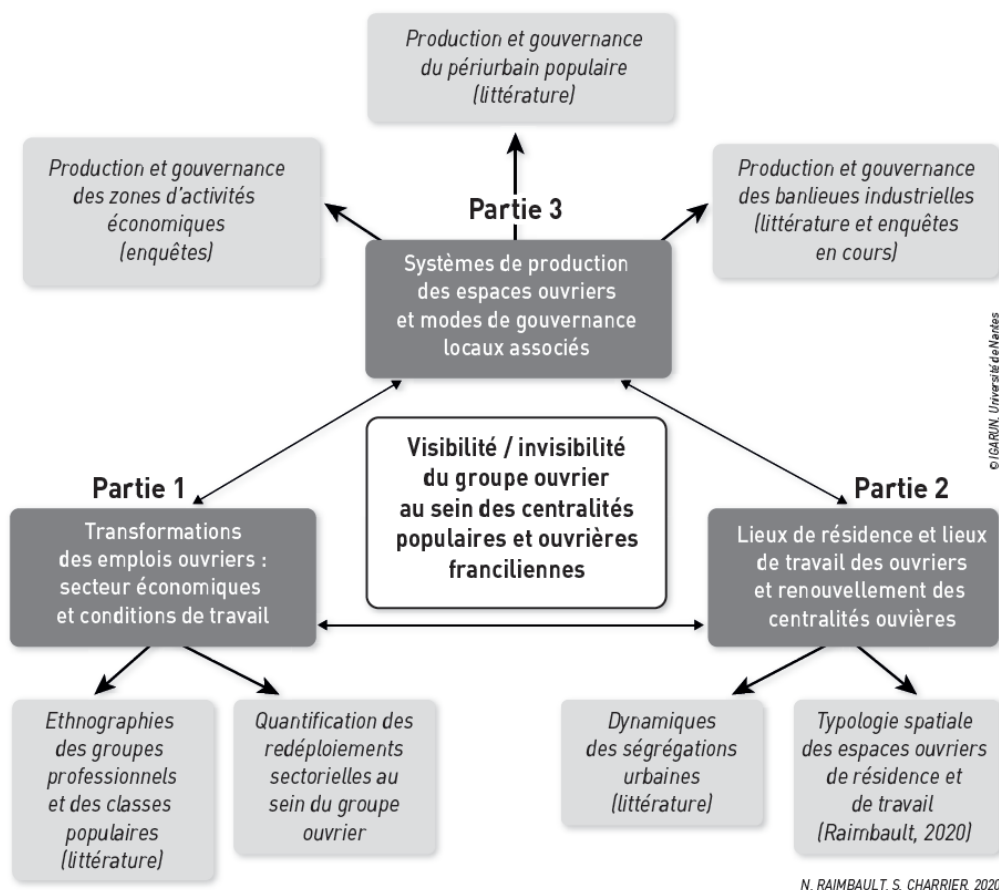
¹ La ville duale permet de certes penser « les soutiers » invisibles du fonctionnement métropolitain. Mais elle tend à réduire ces derniers aux emplois urbains de service, et laisse donc dans l'ombre les travailleurs manuels, notamment des (grandes) périphéries.

municipal. Cependant, les travaux du collectif Rosa Bonheur sur Roubaix montrent l'importance, au sein des agglomérations postindustrielles, des centralités populaires définies comme des lieux offrant travail et revenus, logements accessibles et plus largement ressources matérielles et relationnelles tirées de l'ancrage local (Rosa Bonheur, 2019).

Ce chapitre interroge l'« invisibilisation urbaine » (Wacquant, 2008) des ouvriers franciliens comme le résultat d'un redéploiement des centralités populaires et ouvrières dans la région parisienne par rapport à la période industrielle. Leurs centralités contemporaines sont modelées par les évolutions de leurs lieux de résidence et de travail, en lien avec la redistribution des emplois ouvriers entre les secteurs économiques. Les processus de production des espaces ouvriers (zones d'activités économiques, logements sociaux, logements bon marché), et les mécanismes associés de gouvernance territoriale, concourent directement à ce redéploiement.

Afin d'analyser les liens entre les processus de fragmentation socio-spatiale affectant les populations ouvrières et les systèmes de production de leurs lieux de travail et de résidence, ce travail s'inscrit dans la lignée des travaux critiques d'économie politique urbaine portant sur les relations de pouvoir entre gouvernements locaux et acteurs économiques – notamment immobiliers et financiers – dans le cadre de la production des espaces urbains (par exemple : Halbert *et al.*, 2018). Il propose ainsi de contribuer à l'analyse de la dimension spatiale des inégalités sociales par le décryptage des modalités de production de l'espace (voir aussi le chapitre de Matthieu Adam et Léa Mestdagh dans cet ouvrage). Pour préciser le chantier de recherche d'une économie politique du redéploiement géographique des ouvriers contemporains, l'objectif de ce chapitre est de proposer un cadre analytique consistant à articuler trois investigations parallèles : l'analyse des transformations des emplois ouvriers, la comparaison des géographies ouvrières à l'échelle des aires urbaines ; et l'étude des systèmes de production et des modes de gouvernance des principaux espaces résidentiels et professionnels ouvriers [Fig. 1].

Figure 1. Cadre analytique d'une économie politique du redéploiement géographique des ouvriers



La progressive construction de ce cadre d'analyse est effectuée en trois temps. La prise en compte des transformations des emplois ouvriers croise une revue de littérature de la sociologie du travail et des classes populaires avec une analyse inédite des données individuelles des recensements de la population de 1982 et 2014 à l'échelle nationale et l'échelle francilienne. La deuxième partie propose une relecture, sous l'angle des centralités ouvrières et populaires, d'une typologie des espaces ouvriers français récemment publiée (Raimbault, 2020) et mise en perspective avec les analyses de la ségrégation urbaine francilienne. Enfin, le troisième temps présente les systèmes de production des espaces, ainsi que les modes de gouvernance associés, correspondant aux différentes centralités mises en évidence par la typologie. Cette partie repose sur la remobilisation des résultats d'enquêtes plus anciennes consacrées aux zones logistiques (notamment : Raimbault, 2017), sur des enquêtes en cours sur la banlieue industrielle historique et sur une revue de la littérature consacrée à la production et la gouvernance des espaces populaires franciliens.

Les transformations du travail ouvrier : mutations sectorielles et déstructuration des groupes professionnels

C'est à partir des mutations du travail, de la déstructuration du groupe professionnel et de ses effets politiques que l'invisibilisation des ouvriers est principalement expliquée (Beaud et Pialoux, 2012). Or, l'évolution des secteurs d'emploi des ouvriers joue un rôle crucial dans ce cadre.

Classes populaires et ouvriers

Actant les effets de la désindustrialisation, de la tertiarisation et de la métropolisation des économies des Nords, les travaux en sciences sociales préfèrent la notion de classes populaires à celle de classe

ouvrière (Schwartz, 2011 ; Renahy *et al.*, 2015). Afin d'étudier les groupes situés en bas de la hiérarchie sociale, il est en effet crucial de ne pas s'arrêter aux seuls ouvriers de l'industrie mais de tenir compte de la croissance des emplois peu qualifiés, d'ouvriers et d'employés, dans les services, qui partagent « des conditions d'emploi, de travail et de salaire difficiles » en tant que professions d'exécution (Amossé et Chardon, 2006 : p. 206).

Les emplois des classes populaires sont cependant loin de se réduire aux emplois des services à la personne. L'économie des services repose en effet sur de nombreux métiers manuels, c'est-à-dire des emplois ouvriers. Le travail concret correspondant à ces derniers est, au moins partiellement, dans la continuité du monde industriel : travail manuel, répétitif, contraint et caractérisé par une forte pénibilité. Si le nombre d'ouvriers qualifiés et (dans une moindre mesure) non qualifiés de l'industrie a sévèrement reculé, les emplois ouvriers non qualifiés sont en hausse dans les secteurs non-industriels (Insee, 2017). Pour saisir cette facette des économies contemporaines et contribuer à la connaissance précise des divers visages des classes populaires, il est donc toujours pertinent de proposer une étude du groupe des ouvriers, aujourd'hui à l'intersection de l'industrie et des services.

Les ouvriers constituent l'un des huit groupes socioprofessionnels de la nomenclature des Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS 2003) de l'Insee. Ce groupe comprend l'ensemble des salariés exerçant un travail manuel routinier ou semi-routinier dans le cadre d'une organisation hiérarchique du travail, n'offrant donc que très peu d'autonomie. Si les limites sont souvent floues entre certains ouvriers et certains employés non-qualifiés (Amossé et Chardon, 2006 ; Huguée *et al.*, 2017), tout l'intérêt de la catégorie des ouvriers proposée par la nomenclature PCS est qu'elle permet précisément d'isoler les métiers manuels d'exécution, toujours nombreux au sein des économies contemporaines. L'unité du groupe en termes de conditions de travail est réelle : « rythmes de travail contraints, instabilité de l'emploi, faiblesse des revenus, pénibilité d'un travail manuel répétitif (qui se traduit notamment par un nombre élevé d'accidents du travail et de maladies professionnelles) et opportunités réduites de promotion » (Misché *et al.*, 2013).

Mutations des secteurs d'activités des emplois ouvriers

En raison des dynamiques de désindustrialisation et de tertiarisation, les ouvriers sont de plus en plus nombreux à occuper un emploi dans d'autres secteurs économiques que l'industrie manufacturière. Retracer les évolutions sectorielles recouvre donc un enjeu méthodologique crucial. En effet, dans la nomenclature en PCS, même les catégories socioprofessionnelles agrégées en 24 postes ou détaillées en 42 postes, qui distinguent ouvriers qualifiés et non-qualifiés ainsi que les emplois de type industriel ou artisanal, sont trop imprécises pour documenter ces modifications sectorielles qui transcendent ces catégories. Les catégories PCS, notamment pour les ouvriers non qualifiés, doivent donc être croisées avec la nomenclature des secteurs d'activités (nomenclatures NAF de l'Insee) afin de rendre visible les mutations sectorielles [tab 1]. Les secteurs suivants ont été retenus : l'industrie manufacturière, la logistique (comprenant les ouvriers des entrepôts et des terminaux et les ouvriers du transport de marchandises), le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP) et de l'extraction (carrière principalement), l'artisanat (hors nettoyage et construction artisanale), l'agriculture et les autres services (nettoyage d'entreprise, transport public et les déchets, transport privé de voyageurs). Dans une perspective comparative, les employés non qualifiés selon la définition de Thomas Amossé et Olivier Chardon (2006), les employés des services à la personne, du commerce, de la restauration et de la sécurité, ainsi que les travailleurs indépendants du transport de marchandises et du transport de voyageurs ont été ajoutés à cette liste (pour la construction méthodologique des secteurs, on se permet de renvoyer à : Raimbault, 2020).

Tableau 1. Effectifs et parts des emplois ouvriers par secteurs économiques en France

Secteurs d'emplois ouvriers	Effectifs 1982 (en milliers)	Part (%) des	Effectifs 2014	Part (%) des
-----------------------------	---------------------------------	-----------------	-------------------	-----------------

		emplois ouvriers (1982)	(en milliers)	emplois ouvriers (2014)
Industrie manufacturière	3 312	43,2	1 472	26,3
Construction	1 626	21,2	1 324	23,7
Logistique	1 120	14,6	1 194	21,4
<i>Indépendants du transport de marchandises</i>	30	-	29	-
Artisanat	847	11,0	802	14,4
Autres services dont nettoyage	465	6,1	494	8,8
<i>Indépendants du transport de voyageurs</i>	29	-	38	-
Agriculture	295	3,8	301	5,4
<i>Employés non qualifiés</i>	2 165	-	3434582	-

Sources : Insee, Fichier détail Recensement de la population 2014 et Recensement de la population 1982 : fichier détail au 1/20 - Extraction à façon, INSEE [producteur], ADISP [diffuseur]

Le tableau 1 montre que l'industrie manufacturière ne rassemble plus en France qu'environ un quart des ouvriers en 2014, soit un peu moins de 1,5 million de personnes. Les effectifs ouvriers sont importants au sein de secteurs concentrant historiquement des professions manuelles : la construction (1,3 millions), l'artisanat (800 000) et l'agriculture (300 000). Ils correspondent ensemble à une part importante de l'emploi ouvrier (plus de 40%).

Les secteurs en légère croissance relèvent ensuite avant tout des services. Les ouvriers sont ainsi de plus en plus nombreux dans les activités de nettoyage (principalement de bureaux et d'hôtels), du transport de voyageurs et de la gestion des déchets (près de 500 000 emplois ouvriers ensemble). Un secteur a pris une importance particulière depuis les années 1980, au point de rassembler, avec 1,3 millions d'emplois, un nombre d'ouvriers proche de celui de l'industrie manufacturière : la logistique. Ce secteur accomplit un rôle d'interface entre industrie et services. Il correspond à l'ensemble des ouvriers des entrepôts (manutentionnaires, caristes, agents de tri notamment) et de la conduite des véhicules de transport de marchandises (transport longue et courte distance). L'organisation de la grande distribution et du e-commerce repose notamment sur de vastes entrepôts dans lesquels travaillent plusieurs centaines voire milliers d'ouvriers.

Dans les grandes métropoles comme l'Île-de-France, le phénomène est encore plus marqué [tab 2]. Les effectifs des ouvriers de la logistique et de la construction y sont désormais nettement supérieurs à ceux de l'industrie manufacturière (180 000 dans chacun de ces deux secteurs contre 110 000). En ce sens, les ouvriers des entrepôts et les chauffeurs-livreurs sont devenus deux figures emblématiques des ouvriers des métropoles postindustrielles (Anonyme, 2014 ; Charrin, 2014).

Tableau 2. Effectifs et parts des emplois ouvriers par secteurs économiques en Île-de-France

Secteurs d'emplois ouvriers	Effectifs 1982 (en milliers)	Part (%) des emplois ouvriers (1982)	Effectifs 2014 (en milliers)	Part (%) des emplois ouvriers (2014)
--------------------------------	---------------------------------------	---	---------------------------------------	---

Industrie manufacturière	448	36,8	110	15,8
Construction	265	21,7	180	25,9
Logistique	201	16,5	175	25,1
Artisanat	177	14,5	129	18,5
Autres services dont nettoyage	118	9,6	95	13,7
Agriculture	11	0,9	7	1,0
Total	1 220		697	

Sources : Insee, Fichier détail Recensement de la population 2014 et Recensement de la population 1982 : fichier détail au 1/20 - Extraction à façon, INSEE [producteur], ADISP [diffuseur]

Déstructuration des groupes professionnels ouvriers

En raison de ces mutations sectorielles, les ouvriers ont connu d'importantes évolutions en matière de conditions de travail. Les dynamiques générales de précarisation, de flexibilisation, d'intensification et de spécialisation accrue des tâches, ainsi que la déqualification qui en résulte, concernent en premier lieu les ouvriers (Hugrée *et al.*, 2017), notamment les emplois ouvriers non-industriels.

Les ouvriers de la logistique sont particulièrement affectés par le travail intérimaire, la racialisation, les inégalités de genre, ce qui se traduit par une forte segmentation entre travailleurs dans un contexte de très faible syndicalisation (Bonacich et Wilson, 2008). De plus, les technologies de la transition numérique ont transformé les entrepôts en « usines à colis », conduisant à une nette intensification du travail, facteur de forte pénibilité et d'accidents du travail. La déqualification des postes entrave très largement les opportunités de progression dans l'univers de l'entrepôt (Gaborieau, 2016). Parallèlement, les chauffeurs-livreurs relèvent bien souvent du travail indépendant dans le cadre de contrats de sous-traitance (Reme-Harnay, 2017).

À ces évolutions enclenchées dès les années 1980, s'ajoutent les effets plus récents de la « plateformes » de certaines activités (Srnicek, 2017). Cette dernière consiste à remplacer des salariés par des indépendants mobilisés via des algorithmes allouant l'offre à la demande. Ces plateformes sont particulièrement nombreuses dans les transports : transport de voyageurs (plateformes d'Uber et de Lyft notamment) et livraisons urbaines (plateformes de Deliveroo et d'Uber Eats notamment).

La question de la précarité, qui contribue fortement à la fragmentation du groupe, est donc multiple pour les ouvriers selon les professions et les secteurs d'activités : des contrats courts et du travail intérimaire, dans l'industrie et la logistique, au travail indépendant et à la sous-traitance dans l'artisanat, la construction et le transport, jusqu'à la « plateformes » du travail.

Ces mutations sectorielles participent ainsi directement de l'invisibilité des ouvriers. Ces derniers travaillent majoritairement dans des secteurs économiques moins connus que l'industrie, moins bien identifiés par les nomenclatures statistiques et administratives, et donc par les acteurs publics, et aussi bien moins investis par les syndicats de salariés. L'une des raisons de ce moindre investissement est institutionnelle. Les secteurs non-industriels peuvent être répartis sur plusieurs branches et conventions collectives. Par exemple, en France, les emplois logistiques relèvent de plusieurs branches professionnelles : transport-entrepôt pour les prestataires logistiques, branches de l'industrie et du commerce pour les entrepôts exploités directement par la grande distribution et l'industrie. Or, les

syndicats ouvriers s'organisent principalement à l'échelle des branches et peinent donc à se structurer dès lors que ces branches se fondent dans plusieurs secteurs d'activité, peu liés entre eux.

Les dimensions spatiales des mutations du travail ouvrier sont triples. La précarité se traduit par des lieux de travail changeants pour nombre d'ouvriers. La vulnérabilité sociale pèse sur les revenus et complique notamment l'accès aux logements, sans même parler de l'accès à leur propriété. Enfin, les mutations sectorielles renouvellent la géographie des emplois ouvriers. Les lieux de travail s'éloignent de plus en plus des banlieues industrielles et se déploient dans des territoires rarement identifiés comme étant ouvriers.

L'exemple des transformations des espaces ouvriers en Île-de-France

Selon plusieurs travaux, les transformations des espaces ouvriers contribuent également à leur invisibilité : la périurbanisation des emplois ouvriers (Chalonge et Beaucire, 2007) fait éclater le lien entre résidence et emploi. Cet éclatement entraîne le déclin des centralités ouvrières historiques, notamment des banlieues industrielles, territoires qui favorisaient la mobilisation de la classe ouvrière (Mishi *et al.*, 2013), et donc transforme les centralités populaires dans le contexte postindustriel (Rosa Bonheur, 2019). Quels espaces se distinguent aujourd'hui en tant que principaux lieux de résidence, de travail et plus largement en tant que lieux de concentration de ressources pour les ouvriers ? De nouvelles centralités ouvrières émergent-elles en Île-de-France ?

Afin d'explorer la contribution des recompositions sectorielles des emplois ouvriers à ces dynamiques spatiales, ce chapitre s'appuie sur une comparaison des géographies des lieux de résidence et des lieux de travail des ouvriers de l'industrie et des ouvriers de la logistique (Raimbault, 2020). Si l'industrialisation a historiquement profondément structuré la géographie des classes populaires (Préteceille, 2006), le secteur de la logistique est non seulement un cas emblématique des transformations ouvrières actuellement à l'œuvre, mais, plus encore, en raison du nombre d'ouvriers qui y travaillent et de la part croissante qu'ils représentent au sein du groupe ouvrier, il en est un des principaux moteurs. Nous distinguons ici ouvriers des entrepôts et ouvriers du transport de marchandises. La localisation du lieu de travail des chauffeurs routiers est en effet compliquée par le caractère mobile de leur travail. Plutôt que l'établissement de l'entreprise de transport, les entrepôts constituent le plus souvent les points de départ et d'arrivée des tournées de ces ouvriers. La simple addition des emplois au lieu de travail de ces deux domaines de la logistique pourrait donc donner à voir une géographie un peu trompeuse.

Banlieue populaire, périurbanisation économique et déconnexion domicile-travail

Les lieux de résidence des ouvriers en France, et notamment en Île-de-France, ont été finement repérés par les travaux de géographie sociale et de sociologie urbaine (notamment Préteceille, 2006 notamment). La géographie résidentielle des ouvriers de l'industrie, de la logistique et du transport de marchandises ne présente pas de singularité quant à ces dynamiques (Raimbault, 2020).

En Île-de-France, la ségrégation résidentielle des ouvriers renvoie avant tout aux logiques de l'urbanisation de l'industrie, qui a fixé les ouvriers dans la banlieue industrielle et ses quartiers populaires, principalement en Seine-Saint-Denis et dans le Val-de-Marne (« banlieue rouge »), ainsi que dans les villes industrielles de grande couronne². La construction de logements sociaux et l'aménagement des grands ensembles durant les années 1960 et 1970 a renforcé cette géographie

² La petite couronne correspond aux départements des Hauts-de-Seine (92), de Seine-Saint-Denis (93) et du Val-de-Marne (94) et est comprise toute entière dans l'agglomération parisienne (banlieue). La grande couronne réunit la Seine-et-Marne (77), l'Essonne (91) et le Val d'Oise (95). L'agglomération parisienne s'étend sur une partie de la grande couronne (banlieue) et comprend notamment les villes nouvelles. Le reste de la grande couronne constitue la couronne périurbaine francilienne (figure 2).

populaire tout en l'étendant vers des territoires plus périphériques, aux confins de l'agglomération parisienne d'alors. De nombreux logements privés dégradés constituent de plus un parc social de fait au sein de la banlieue industrielle (Clerval et Delage, 2014). L'accès progressif des classes populaires à la propriété résidentielle a également amené certains ouvriers à habiter des espaces plus mixtes, souvent à l'articulation de la petite et de la grande couronnes (Lambert, 2015). Ainsi, parallèlement aux logiques de ségrégation dans les banlieues industrielles et les communes périurbaines populaires, un nombre important d'ouvriers (44% des ouvriers en 1999 en Île-de-France) habitent des territoires plutôt mixtes, peuplés à la fois d'ouvriers, d'employés et professions intermédiaires, mais très peu de cadres (Préteceille, 2006).

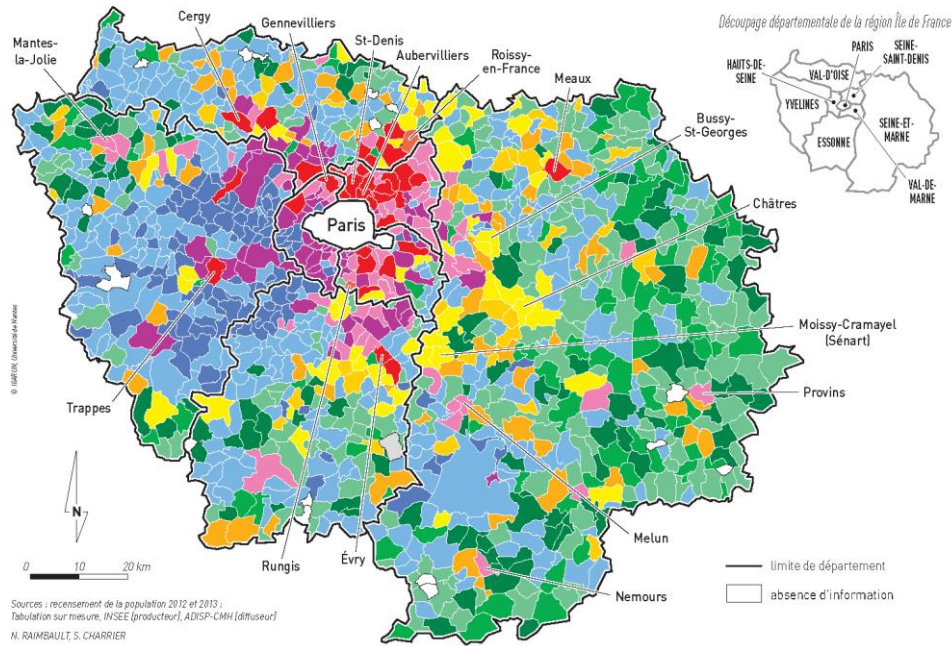
Contrairement à celle des lieux de résidence, la comparaison des lieux de travail selon les trois catégories d'ouvriers montre des différenciations plus marquées. D'une part, ouvriers de l'industrie, ouvriers du transport et ouvriers de la logistique ne travaillent pas dans les mêmes espaces. D'autre part, la déconnexion spatiale entre domicile et travail apparaît plus forte pour les ouvriers de la logistique et du transport que pour ceux de l'industrie (Raimbault, 2020). Il s'agit avant tout des conséquences de l'aménagement en grande couronne de vastes zones d'activités économiques, principalement logistiques, notamment autour de Roissy, des villes nouvelles, et de communes périurbaines plus lointaines. En effet, rares sont les ouvriers à habiter ces communes investies par des catégories sociales plus élevées, notamment des professions intermédiaires. Cette observation indiquerait que l'accentuation de la déconnexion entre domiciles et lieux de travail découle avant tout de l'évolution des lieux de travail, de plus en plus périphériques. La distinction entre les secteurs économiques met également en évidence que ce serait d'abord la localisation des emplois logistiques, plus que celle des emplois industriels, qui contribuerait à cet éclatement des géographies résidentielles et professionnelles.

Fragmentation des espaces ouvriers franciliens et reconfiguration des centralités populaires

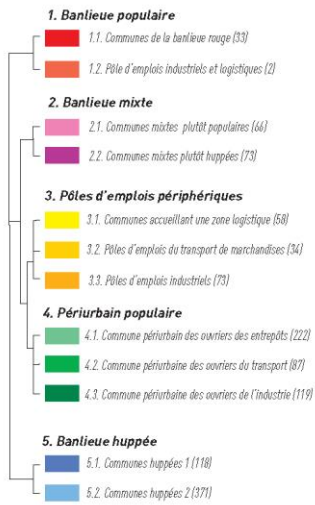
Une typologie des communes franciliennes³ permet de préciser les modalités spatiales de la fragmentation des espaces ouvriers franciliens [Fig. 2] (Raimbault, 2020). Nous proposons ici d'analyser cette typologie au prisme des notions de centralité populaire et de centralité ouvrière.

Figure 2. Typologie des espaces ouvriers franciliens

³ La typologie a été réalisée dans le cadre d'une autre publication (Raimbault, 2020) et repose sur une Classification Ascendante Hiérarchique (CAH) à partir de variables concernant les résidences et les lieux de travail (effectifs et parts sur le total communal) des trois catégories d'ouvriers et de données socio-économiques à la commune (part des catégories socio-professionnelles supérieures, intermédiaires et populaires, taux de chômage et écart moyen des communes à la médiane du niveau de vie régional).

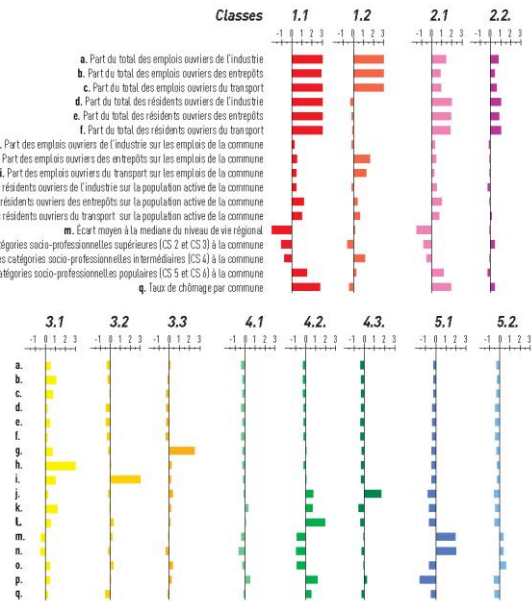


Typologie des espaces ouvriers franciliens
(explication de 58,64% de la variance)



* distance de la moyenne de chaque classe à la moyenne générale exprimée en nombre d'écart-types de chaque variable

Profils des classes de la classification ascendante hiérarchique*



La typologie différencie douze classes de communes que le dendrogramme permet de regrouper en cinq ensembles de classes : banlieue populaire ; banlieue mixte ; pôles d'emplois ouvriers périphériques ; périurbain populaire et banlieue huppée. Le groupe ouvrier francilien est donc structuré autour de trois espaces emblématiques que sont la banlieue populaire, les pôles d'emplois ouvriers périphériques et les communes résidentielles périurbaines populaires.

L'ancienne banlieue industrielle (type 1) concentre donc toujours résidences et lieux de travail des ouvriers, y compris dans le secteur de la logistique. 35 communes, très majoritairement de la petite couronne, accueillent, de façon relativement équilibrée, résidents (28% du total régional) et emplois ouvriers (29% du total régional), notamment dans la logistique. Ce résultat indique que la banlieue

industrielle historique jouerait toujours un rôle de centralité populaire. Pour de nombreux ouvriers franciliens, elle fournit toujours des emplois, un ancrage résidentiel, notamment pour les populations immigrées (Ribardière, 2019), et plus largement de nombreuses ressources matérielles et relationnelles découlant d'une longue histoire.

Au-delà de cette banlieue, peu ou prou au niveau du front d'urbanisation, 165 communes (type 3) se distinguent par leur rôle de pôles d'emplois ouvriers (14 % des emplois ouvriers de la région), tout particulièrement concernant les emplois des entrepôts (23% du total régional), et esquissent une couronne de zones d'activités économiques entourant l'agglomération depuis le nord jusqu'au sud en passant par l'est. Avec seulement 8% des résidences ouvrières, les ouvriers ayant la possibilité de travailler et habiter dans cette couronne sont relativement rares. Le peuplement de ces communes est davantage marqué par le poids des catégories intermédiaires. Ces espaces dessineraient ainsi l'émergence de centralités fournissant des emplois aux classes populaires.

Inversement, près de 12% des ouvriers franciliens résident dans des communes périurbaines populaires (type 4). Il s'agit notamment d'ouvriers de l'industrie, qui représentent une part importante de la population de ces communes. Ces communes ne rassemblent qu'environ 5% des emplois ouvriers de l'industrie et de la logistique. Une partie de ces ouvriers travaillent vraisemblablement au sein des zones d'activités économiques situées à l'entrée de l'agglomération parisienne. Ces communes indiqueraient l'existence de centralités populaires principalement résidentielles dans certaines couronnes périurbaines éloignées.

La typologie amène finalement à nuancer l'hypothèse initiale d'une très forte rupture territoriale entre lieux de résidence et d'emplois. L'ancienne banlieue reste en effet le principal espace de concentration des lieux de résidence et des lieux de travail des ouvriers contemporains, quels que soient leurs secteurs d'activités. Cependant, son affaiblissement se traduit non seulement par une relative dilution des géographies ouvrières dans les banlieues franciliennes mais surtout par l'émergence de deux autres espaces de concentration : zones d'activités en limite d'agglomération et communes périurbaines résidentielles. Cette géographie indiquerait l'existence de centralités différenciées pour les ouvriers : la permanence d'une centralité populaire en proche banlieue et l'émergence de centralités ouvrières d'une part autour du travail et d'autre part autour du logement. Ces espaces ouvriers plus récents se distinguent donc de la banlieue industrielle par la déconnexion domicile-travail qu'ils traduisent. L'analyse des modes de gouvernance de ces trois catégories d'espaces permet d'explorer de quelles façons l'émergence de nouvelles centralités ouvrières et les transformations des centralités populaires de la banlieue industrielle contribuent à invisibiliser le groupe ouvrier tout en rendant compte de nouveaux mouvements sociaux.

Les centralités ouvrières : fragmentation des systèmes de production des espaces ouvriers et différenciation des modes de gouvernance locaux

Creuser la notion d'invisibilisation urbaine pose la question du rôle des ouvriers, dans leur diversité, au sein de la production et de la gouvernance des espaces qu'ils pratiquent. C'est ce que montre en creux la référence à la figure de la banlieue rouge. Cette dernière, qui concentrait habitats et emplois ouvriers, a débouché sur une expression politique associée au communisme municipal (Raad, 2014). Au sein de ces territoires, l'action des gouvernements municipaux portait à la fois des enjeux de logement et de travail (Rustenholz, 2015).

Production de l'espace et modes de gouvernance locaux

La figure 2 a permis de rendre compte des effets des modes de production des espaces ouvriers sur leurs localisations. La production des logements sociaux conforte l'importance de la banlieue

industrielle, l'accès à la propriété résidentielle d'une partie des classes populaires contribue à leur périurbanisation tandis que l'aménagement des zones d'activités économiques accentue la déconnexion domicile-travail des ouvriers.

L'analyse de la gouvernance locale proposée dans ce chapitre s'inscrit dans la lignée des travaux d'économie politique urbaine portant de façon critique sur les relations entre gouvernements locaux et acteurs économiques, notamment immobiliers et financiers, à l'occasion de la production des espaces urbains. Cette approche, sensible à la matérialité des espaces urbains, aux effets socio-spatiaux et à la dimension sociotechnique des processus de production, permet en effet d'aborder les rapports de pouvoir et les modes de coordination entre acteurs (Halbert *et al.*, 2018).

Cette approche permet non seulement d'expliquer les ressorts territoriaux de l'invisibilisation des ouvriers, mais surtout d'en dévoiler les conséquences sur la (dé)structuration de ce groupe social et sur son poids politique local. Apparaissent ainsi, d'une part, la façon dont sont pris en compte les intérêts propres aux différentes catégories d'ouvriers dans leurs lieux de résidence et de travail et, d'autre part, le rôle joué par les ouvriers ou leurs différentes formes de représentation sociale ou politique (syndicats, collectifs *ad hoc*, formels ou informels) au sein de la gouvernance des territoires ouvriers.

Les banlieues industrielles : stratégies de montée en gamme au sein des centralités populaires

La gouvernance des villes et banlieues industrielles a suscité de nombreuses analyses, globalement convergentes, pour indiquer la mise en œuvre de politiques de « montée en gamme » (Rousseau, 2014 ; Raad, 2014) consistant en une « stratégie urbaine visant à créer (...) un environnement plaisant pour la classe moyenne, tant dans les domaines de l'habitat que de l'emploi et des loisirs (culture, consommation) » (Rousseau, 2014, p. 10) alors même que les ouvriers et les employés sont toujours les catégories sociales les plus nombreuses dans ces territoires. Cette stratégie s'incarne principalement dans deux systèmes de production de l'espace que sont l'habitat et l'immobilier tertiaire.

Les travaux de Lina Raad sur la banlieue rouge francilienne (Saint-Denis et Bagnolet) indiquent en effet que les politiques locales de l'habitat de ces territoires ne se concentrent plus sur le cas des ouvriers, mais tentent de cibler à la fois les classes populaires et les classes moyennes (Raad, 2014). Le développement massif des logements privés par la promotion immobilière permet d'attirer des classes moyennes. Parallèlement, ces gouvernements locaux cherchent à garantir l'accès au logement des classes populaires déjà présentes en banlieue rouge. Ils encouragent les bailleurs sociaux à produire des logements très sociaux, à l'encontre des injonctions de l'État favorable aux logements intermédiaires et de l'essor des pratiques marchandes des bailleurs eux-mêmes (Bonneval et Pollard, 2017). Ils se dotent également d'outils de régulation de la production des logements privés via notamment la négociation de chartes avec les promoteurs établissant des prix plafonds. Ces différents éléments indiquent une stratégie de gentrification que Lina Raad qualifie de « maîtrisée » (2014, p. 538) sans pour autant aboutir aux résultats escomptés en matière de mixité sociale. Les quartiers d'habitat social et l'habitat privé dégradé permettent de maintenir des classes populaires toujours nombreuses. Ces communes restent en effet les territoires les plus populaires de la région parisienne (Ribardière, 2019).

Les stratégies de montée en gamme comprennent aussi les politiques de développement économique qui ne ciblent plus les emplois ouvriers. Pour lutter contre l'effondrement de leur base industrielle, ces territoires ont en effet impulsé à partir des années 1980 de grands projets de développement immobilier tertiaire entraînant l'implantation d'activités de services (sièges sociaux, recherche et développement, services avancés aux entreprises) proposant très majoritairement des emplois

qualifiés, notamment de cadres. L'objectif premier de ces politiques n'est donc pas de proposer des emplois que la population au chômage pourrait occuper mais de garantir des recettes fiscales élevées aux communes et à leurs groupements intercommunaux, leur permettant de financer les services publics proposés aux habitants. La politique de Plaine Commune, intercommunalité constituée autour de Saint-Denis, constitue un cas emblématique de ces politiques⁴.

De plus, Antoine Guironnet montre que, contrairement aux opérations de logement, le contenu de ces projets immobiliers est rarement négocié par les acteurs politiques, qu'il s'agisse de la diversité des activités économiques ou des emplois qui en découleront. En effet les « gestionnaires d'actifs [qui acquièrent, pour le compte d'investisseurs, les opérations immobilières réalisées par les promoteurs] pèsent sur les formes et les usages des espaces urbains qu'ils privilégient dans leurs stratégies d'investissement », les gouvernements locaux s'alignant très largement sur leurs demandes (Guironnet, 2017, p. 55). Dans ces conditions, l'effet des politiques de soutien à l'emploi local non qualifié, par la négociation de recrutements locaux lors des chantiers et des implantations, ne peut être que marginal⁵.

Malgré ces agendas politiques, les banlieues industrielles constituent toujours des centralités populaires tant sur les plans résidentiels qu'économiques. Ce sont également dans ces espaces que des activités informelles trouvent place (mécanique et restauration de rue par exemple : Jacquot et Morelle, 2018), offrant ainsi des ressources pour les classes populaires.

Si les stratégies de montée en gamme indiquent une tendance structurelle de reflux du poids et du pouvoir politique local du groupe ouvrier dans ces territoires (Mischi, 2010), des conflits ont récemment émergé autour du secteur du nettoyage ou de l'« uberisation », mobilisant notamment des populations issues de l'immigration. Ces luttes réarticulent en partie les ressources politiques, syndicales et associatives héritées des forteresses ouvrières. Les reconfigurations économiques et sociales des centralités populaires connaissent donc progressivement une traduction politique, sans entraîner pour l'instant une remise en cause des agendas politiques locaux.

Les pôles d'emplois ouvriers périphériques : une privatisation silencieuse

L'émergence de zones d'activités économiques au niveau du front d'urbanisation ne correspond pas à une politique d'aménagement urbain ou régional ayant pour objectif de réorganiser la localisation des emplois ouvriers en direction des périphéries. Elle est avant tout le résultat d'un système de production des espaces économiques marqué par une puissante dynamique de privatisation totalement acceptée par les gouvernements locaux concernés.

De nombreuses collectivités situées en limite d'agglomération ou dans la première couronne périurbaine conçoivent en effet des stratégies de développement économiques consistant en l'aménagement de zones d'activités, qui s'avèrent particulièrement attractives pour les activités logistiques. L'objectif est parfois de développer des emplois (cas des villes-nouvelles), mais il s'agit surtout d'obtenir de nouvelles recettes fiscales, finançant souvent des politiques intercommunales. Or, ces collectivités disposent rarement des capacités financières, techniques et politiques qui leur permettraient de piloter l'aménagement de ces nouvelles zones.

Ces politiques de développement économique sont rendues possibles par l'émergence de grandes firmes de l'immobilier d'entreprise, exerçant à la fois les métiers de promoteur, de gestionnaire de fonds d'investissement immobilier et d'aménageur. Ces dernières proposent aux collectivités de

⁴ Cet objectif politique est pleinement assumé par les élus et les cadres administratifs de l'EPT Plaine Commune : entretiens réalisés avec le Président de l'EPT, l' élu délégué au développement local et deux conseillers au sein du cabinet du Président, entre mai et septembre 2018.

⁵ Entretiens auprès du directeur de l'emploi et du chargé de mission à la stratégie de l'EPT Plaine Commune (mai 2018).

prendre en charge l'aménagement de zones d'activités totalement privées et closes, dont elles sont les seules responsables à la fois en termes de développement (en tant qu'aménageur-promoteur) et de gestion (en tant que gestionnaire de fonds). Puisque ces zones sont privées, une partie de l'action publique locale en matière d'aménagement – la conception, l'entretien de la zone logistique et de ses espaces publics, et même son accès – relève exclusivement de la responsabilité du gestionnaire immobilier. De plus, ces grandes firmes de l'immobilier acquièrent un poids considérable dans le développement économique local dans la mesure où elles choisissent librement les entreprises locataires du parc, ce qui détermine largement l'offre locale d'emplois (Raimbault, 2017).

Finalement, la privatisation inhérente à l'intervention des firmes de l'immobilier dans les politiques locales d'aménagement de zones d'activités économiques dépolitise largement les formes de régulation locale ayant trait aux implantations d'entreprises ou aux conditions de travail et aux déplacements quotidiens des salariés des zones. La privatisation de l'aménagement des zones d'activités économiques contribue de plus directement à la périurbanisation des emplois ouvriers à l'œuvre depuis les années 1990 et accroît donc la déconnexion entre lieux de résidence et lieux de travail. Les ouvriers et leurs intérêts sont donc largement absents des modes de gouvernance de leurs lieux de travail. De plus et en raison de la déconnexion croissante domicile-travail, les ouvriers ne sont généralement pas électeurs des espaces où ils travaillent, y compris à l'échelle intercommunale. Surtout, les agendas politiques locaux sont particulièrement hermétiques aux enjeux des emplois ouvriers.

Ces zones logistiques périphériques constituent des centralités ouvrières contemporaines. Ces lieux de travail structurent les trajectoires professionnelles d'une partie importante des classes populaires. Pour une partie des ouvriers, la gestion de la précarité (intérim et CDD) passe par un ancrage dans une zone logistique afin de pouvoir passer d'un entrepôt à l'autre à la fin d'un contrat ou d'une mission (Cuny, 2020). Il s'agit donc de centralités économiques dont la gestion échappe non seulement aux salariés concernés mais aussi largement aux collectivités locales correspondantes.

Cependant, des dynamiques récentes semblent politiser ces nouvelles centralités ouvrières. D'une part, les entrepôts sont maintenant couramment identifiés lors des mouvements sociaux comme des sites économiques à bloquer dans un contexte de flux tendus, comme ce fut par exemple le cas lors du mouvement des « gilets jaunes » à partir de l'automne 2018 ou lors d'actions contre la réforme des retraites fin 2019 et début 2020. D'autre part, les grèves et les luttes menées par les ouvriers de la logistique sont de plus en plus nombreuses (Benvegnù et Gaborieau, 2017). Les zones logistiques deviennent donc très progressivement des espaces de la conflictualité sociale en étant identifiés comme des sites clés du capitalisme de flux tendus et comme des lieux de concentration d'emplois ouvriers, selon une configuration qui rappelle le rôle clé des usines lors de la période fordiste (Vigna, 2007).

En ce sens, ces nouvelles centralités ouvrières contrastent avec les centralités populaires historiquement constituées au sein de la banlieue industrielle. Si ces dernières concentrent des ressources et des pratiques économiques et résidentielles très variées, partiellement périphériques voire autonomes vis-à-vis du capitalisme postindustriel (Rosa Bonheur, 2019), dans les zones d'activités économiques, la centralité est structurée par des sites de productions marchandes, et donc des sites pleinement insérés dans le capitalisme contemporain. Ces centralités émergent donc autour du travail et des rapports de force économiques, sociaux et même politiques, comme en témoignent les derniers mouvements sociaux évoqués. Autour de ces centralités ouvrières pourraient donc se structurer plus avant des pouvoirs syndicaux ou des collectifs de travailleurs et de militants.

Le périurbain populaire : un engagement strictement résidentiel ?

La périurbanisation populaire est le fruit d'un progressif accès à la propriété des ouvriers et des employés dès les Trente Glorieuses dans le cadre de parcours de promotion résidentielle. Cette dynamique est aujourd'hui ralentie (Lambert, 2015). Du côté de l'offre, cette périurbanisation est rendue possible par la production de maisons bon marché, notamment dans le cadre de lotissements groupés homogènes proposés par de grands promoteurs. Cette économie politique des lotissements pavillonnaires est au fondement des dynamiques de ségrégation dans les couronnes périurbaines, se traduisant par une spécialisation des communes dans l'accueil privilégié d'une classe sociale.

Cependant, allant à l'encontre de la thèse d'un repli sur soi au sein des communes périurbaines populaires, les travaux Violaine Girard montre que les ouvriers, notamment ceux qui bénéficient d'une stabilité résidentielle, sont relativement impliqués dans leurs communes malgré leur faible participation politique générale (Girard, 2014). En l'absence d'engagements forts liés aux collectifs de travail, leur implication relève du capital d'autochtonie (Girard, 2014). Leur présence sur la scène associative des loisirs de la commune est à la source d'une sociabilité populaire de proximité, amenant certains à des engagements politiques jusqu'à des mandats de conseillers municipaux : « La scène résidentielle apparaît (...) comme un espace fortement investi par les périurbains aux parcours de promotion, qui y acquièrent une reconnaissance sociale et y disposent d'importants supports de valorisation de leur inscription résidentielle » (Girard, 2014, p. 122). Mais cette implication porte avant tout sur des enjeux résidentiels et de qualité de vie.

Ces communes jouent ainsi un rôle de centralité résidentielle, notamment autour des enjeux de reproduction (logement, loisirs, éducation), pour des fractions stables des classes populaires. Les enjeux des emplois ouvriers restent largement hors de la dynamique de politisation de ces ouvriers (Girard, 2013). Pour pouvoir approfondir ces résultats quant à la visibilité politique des ouvriers dans ces espaces, il conviendrait de savoir si les enjeux de la localisation des emplois ouvriers et de leur accès restent hors de l'action et des discussions de ces municipalités et de ces scènes politiques locales.

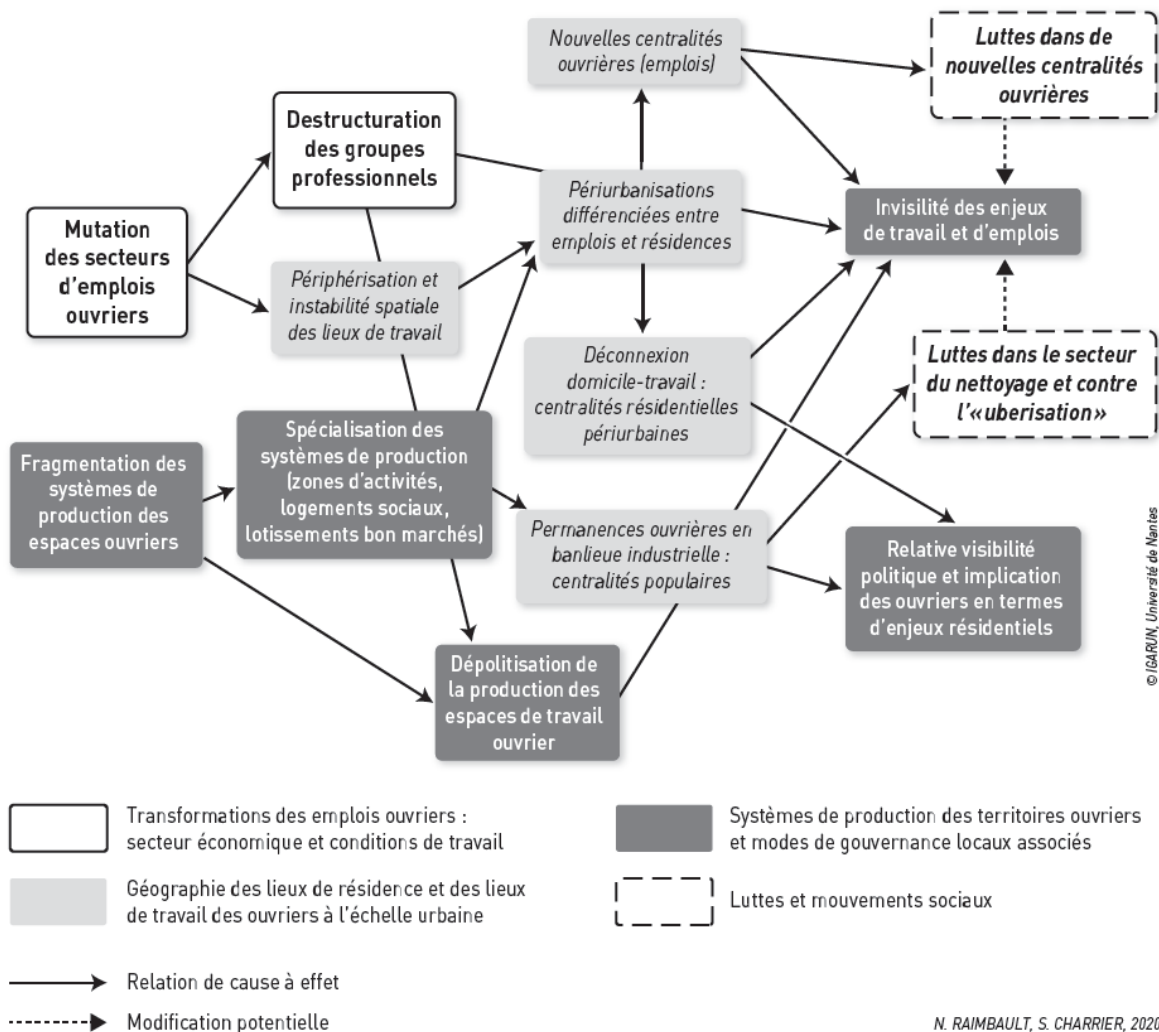
Conclusion

Une économie politique du redéploiement géographique des ouvriers contemporains, consistant à articuler analyse des transformations des emplois ouvriers, comparaison des espaces ouvriers à l'échelle des aires urbaines et étude des systèmes de production et des modes de gouvernance des centralités populaires et ouvrières, offre donc une clef de lecture de l'invisibilisation du groupe ouvrier dans les métropoles post-industrielles [Fig. 3].

Le renouvellement des secteurs d'emplois ouvriers contribue à fragmenter les espaces ouvriers contemporains entre lieux de travail et lieux de résidence sans faire disparaître la banlieue industrielle. Cette dernière conserve un rôle majeur de centralité pour les classes populaires, ouvriers compris. Les trajectoires ouvrières reposent cependant de plus en plus nettement sur d'autres centralités économiques et résidentielles. La fragmentation des systèmes de production des espaces ouvriers, entre nouvelles zones d'activités économiques, logements sociaux et pavillons bon marché, entraîne ainsi une fragmentation politique des enjeux ouvriers. Les questions de logements et d'emplois tendent à être éclatées entre différentes scènes politiques locales. Cette situation contribue à la relative invisibilité politique des ouvriers, notamment en tant que travailleurs au sein de diverses zones d'activités.

Les reconfigurations sociales et politiques de ces différents espaces constituent des indices quant à la façon dont se construisent le pouvoir et l'activité politique locale des ouvriers contemporains. Les luttes autour des centralités et des emplois ouvriers non industriels (ménage, logistique) sont cependant en train de rendre ces espaces et ces groupes sociaux un peu moins invisibles.

Figure 3. Redéploiement socio-spatial et invisibilité des ouvriers



Références

(Anonyme), *Moi, Anthony, ouvrier d'aujourd'hui*, Seuil, Paris, 2014.

Amossé, T., Chardon, O., « Les travailleurs non qualifiés : une nouvelle classe sociale ? », *Économie et statistique*, 393(1), 2006, 203-229.

Beaud S., Pialoux, M., *Retour sur la condition ouvrière. Enquête aux usines Peugeot de Sochaux-Montbéliard*, La Découverte, Paris, 2012.

Benvegnù, C., Gaborieau, D., « Produire le flux. L'entrepôt comme prolongement d'un monde industriel sous une forme logistique », *Savoir/Agir*, 39, 2017, 66-72.

Bonacich E., Wilson, J. B., *Getting the goods: Ports, labor, and the logistics revolution*, Cornell University Press, Ithaca, 2008.

Bonneval, L., Pollard, J., « Promoteurs immobiliers, bailleurs sociaux, collectivités locales : Des acteurs aux frontières des marchés du logement. Introduction », *Métropoles*, 20, 2017. <https://journals.openedition.org/metropoles/5423>

Chalonge, L., Beaucire, F., « Le desserrement des emplois au sein des aires urbaines. Dépendance, autonomie ou intégration », *Les Annales de la recherche urbaine*, Vol. 102, No. 1, 2007, 97-101.

Charrin, E., *La course ou la ville*, Seuil, Paris, 2014.

- Clerval A., Delage, M., « La métropole parisienne : une mosaïque sociale de plus en plus différenciée », *Métropolitiques*, 2014. <https://www.metropolitiques.eu/La-metropole-parisienne-une.html>
- Cuny, C. (dir.) *On n'est pas des robots" : ouvrières et ouvriers de la logistique*, Créaphis Editions, Grâne, 2020
- Gaborieau, D., *Des Usines à colis. Trajectoire ouvrière des entrepôts de la grande distribution*, Thèse de doctorat en Sociologie, Université Paris-1, 2016.
- Garnier, J-P., « L'invisibilisation urbaine des classes populaires », *L'Homme et la société*, 3, 197, 2015, 169-189.
- Girard, V., « Sur la politisation des classes populaires périurbaines », *Politix*, 1, 2013, 183-215.
- Girard, V., « Des classes populaires (encore) mobilisées ? Sociabilité et engagements municipaux dans une commune périurbaine », *Espaces et sociétés*, 1, 156-157, 2014, 109-124.
- Guironnet, A., *La financiarisation du capitalisme urbain. Marchés immobiliers tertiaires et politiques de développement urbain dans le Grand Paris et le Grand Lyon, les projets des Docks de Saint-Ouen et du Carré de Soie*, Université Paris-Est, Thèse de doctorat en Aménagement de l'Espace- Urbanisme, 2017.
- Halbert L., Huré M., Raimbault N., « La privatisation des infrastructures urbaines en question », in Huré M., Rousseau M., Béal V., Gardon, S., Meillerand M.-C. (Ed.), *(Re)penser les politiques urbaines. Retour sur Vingt ans d'action publique urbaine*, Ed. du PUCA, Paris, 2018, 183-189.
- Hugrée, C., Pénissat, E., Spire, A., *Les classes sociales en Europe. Tableau des nouvelles inégalités sur le vieux continent*, Agone, Marseille, 2017.
- Insee, « cadres et employés non qualifiés : les deux moteurs de l'emploi des territoires », *Insee Première*, n° 1674, 16/11/2017, 2017. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3198483>
- Jacquot, S., Morelle, M., « Comment penser l'informalité dans les villes «du Nord», à partir des théories urbaines «du Sud»? », *Métropoles*, 22, 2018. URL : <http://journals.openedition.org/metropoles/5601>
- Lambert, A., *"Tous propriétaires !". L'envers du décor pavillonnaire*, Seuil, Paris, 2015.
- Le Galès, P., *Le retour des villes européennes. Sociétés urbaines, mondialisation, gouvernement et gouvernance*, Presses de Sciences-Po, Paris, 2011.
- Mischi, J., *Servir la classe ouvrière. Sociabilités militantes au PCF*, PUR, Rennes, 2010.
- Mischi, J., Pasquiers, O., Pottier, C., Renahy, N., « Le groupe ouvrier : transformé mais toujours là », *Métropolitiques*, 2013. <https://www.metropolitiques.eu/Le-groupe-ouvrier-transforme-mais-toujours-la.html>
- Préteceille E., « La ségrégation sociale a-t-elle augmenté ? La métropole parisienne entre polarisation et mixité », *Sociétés contemporaines*, 2, 62, 2006, 69-93.
- Raad, L., *Transformations sociales en banlieue rouge. Politiques locales, stratégies résidentielles et inscription territoriale des classes moyennes*, Thèse de doctorat en géographie, Université Paris 7, 2014.
- Raimbault, N., « Le développement logistique des grandes périphéries métropolitaines : régimes (péri)urbains et privatisation silencieuse de la production des espaces logistiques », *Métropoles*, 21, 2017. <https://journals.openedition.org/metropoles/5564>
- Raimbault, N., « Nouveaux emplois ouvriers, nouveaux territoires ouvriers ? Une comparaison des géographies professionnelles et résidentielles des ouvriers de l'industrie et des ouvriers de la logistique en Île-de-France », *Travail et Emploi*, 2020, n°161, 71-102.
- Rème-Harnay, P., « Parcours de sous-traitants économiquement dépendants : l'exemple de la messagerie urbaine », *La Revue de l'Ires*, 3, 2017, 79-104.

Renahy, N., Siblot, Y., Cartier, M., Coutant, I., Masclet, O., « De la sociologie de la classe ouvrière à la sociologie des classes populaires. Penser ensemble la condition des ouvriers et des employés », *Savoir/Agir*, 4, 34, 2015, 55-61.

Ribardière, A., « Les territoires populaires du Grand Paris. Entre paupérisation, gentrification et moyennisation », *Métropolitiques*, 2019. <https://www.metropolitiques.eu/Les-territoires-populaires-du-Grand-Paris.html>

Rosa Bonheur, *La ville vue d'en bas. Travail et production de l'espace populaire*, Éditions Amsterdam, Paris, 2019.

Rousseau, M., « Redéveloppement urbain et (in) justice sociale : les stratégies néolibérales de "montée en gamme" dans les villes en déclin », *justice spatiale-spatial justice*, 6, 2014. <https://www.jssj.org/article/redeveloppement-urbain-et-injustice-sociale-les-strategies-neoliberales-de-montee-en-gamme-dans-les-villes-en-declin/>

Rustenholz, A., *De la banlieue rouge au Grand Paris. D'Ivry à Clichy et de Saint-Ouen à Charenton*, La Fabrique, Paris, 2015.

Sassen, S. (1991), *The Global City : New York, London, Tokyo*, Princeton, Princeton University Press.

Schwartz, O., « Peut-on parler des classes populaires ? », *La Vie des idées*, 2011. <http://www.laviedesidees.fr/Peut-on-parler-des-classes.html>

Srnicek, N., *Platform capitalism*, Polity Press, Cambridge, 2017.

Veltz, P., *Mondialisation, villes et territoires. L'économie d'archipel*, Presses Universitaires de France, Paris, 2005.

Vigna, X., *L'insubordination ouvrière dans les années 68. Essai d'une histoire politique des usines*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2007.

Vigna, X., *Histoire des ouvriers en France au XXe siècle*, Perrin, Paris, 2012.

Wacquant, L., "Relocating gentrification: the working class, science and the state in recent urban research", *International Journal of Urban and Regional Research*, 32, 1, 2008, 198-205.